



Inventaire général du patrimoine culturel

Rhône-Alpes, Haute-Savoie Gruffy Peron-est

Chalets de Gruffy

Références du dossier

Numéro de dossier : IA74002269 Date de l'enquête initiale : 2015 Date(s) de rédaction : 2015

Cadre de l'étude : inventaire topographique Inventaire du Parc naturel régional du Massif des Bauges

Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : ferme

Précision sur la dénomination : chalet d'alpage

Destinations successives: restaurant

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé

Références cadastrales: 1865, C2, 18, 19; 2008, C2, 6, 292

Historique

Les chalets Gruffy ne figurent pas sur la Mappe Sarde. Le lieu est alors une parcelle de forêt appartenant à la communauté de Gruffy. Toutefois le haut de l'alpage est mentionné dès 1442 dans une sentence arbitrale du conseil résidant du Genevois à l'occasion de laquelle il est rappelé que le seigneur de Gruffy percevait une redevance sur les gens faisant paître et construire des granges et chalets sur le Semnoz. Le premier cadastre français, réalisé en 1891, fait apparaître deux bâtiments sous le nom de chalets de la commune. Les chalets sont restaurés en 1902-1903 : le "petit chalet" (bâtiment d'habitation et fabrication ? ; la cave couverte "en béton de ciment et poutrelle de fer recouverte par un crépissage en ciment" constituait sans doute le soubassement de ce bâtiment) est déplacé, le "grand chalet" (l'étable ?) reconstruit ou restauré. Cependant les bâtiments doivent être reconstruits en 1907 suite à un nouvel incendie.

En 1976 la commune fait construire un nouveau bâtiment d'habitation et fabrication, avec un dortoir et un réfectoire pour accueillir les touristes tout en maintenant l'activité pastorale. L'étable est restaurée en 1983 (projet donné par la SCICAHR, Société coopérative d'intérêt collectif agricole d'habitat rural). L'activité pastorale perdure jusqu'au milieu des années 1990. Aujourd'hui, les bâtiments n'ont plus de fonction agricole : l'étable a été transformée en gîte de groupe, le chalet est exploité en restaurant-buvette.

Période(s) principale(s) : 4e quart 19e siècle, 2e moitié 20e siècle

Dates: 1900 (daté par source), 1976 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Louis Gaime (géomètre, attribution par source), Victor Domenge (entrepreneur, attribution par source), René Chatelain (architecte, attribution par source), SCICAHR (Société coopérative d'intérêt collectif agricole d'habitat rural) (maître d'oeuvre, attribution par source)

Description

Les chalets de Gruffy se composent de deux bâtiments de la fin XXe siècle et des restes de deux bâtiments plus anciens en partie repris. Les deux bâtiments récents sont le restaurant et habitation de l'exploitant pour l'un et le dortoir pour l'autre. L'ancienne habitation a été transformée en lieu de stockage, le rez-chaussée surélevé en béton repose sur un étage de soubassement en moellon de calcaire dans lequel se trouve une pièce qui pouvait être une porcherie.

Le dernier bâtiment, portion de l'ancienne étable, présente un soubassement en pierre surmonté d'un bardage bois.

L'alpage a une superficie de 23 ha et permet le pâturage estival de 19 UGB (unités de gros bétail).

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, moellon ; béton, parpaing de béton ; bois

Matériau(x) de couverture : tôle ondulée, tôle nervurée

Typologies et état de conservation

Typologies : ferme d'alpage à trois bâtiments dissociés (étable ; logis et freidi ; cave)

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Le chalet communal de Gruffy au 20e siècle

La commune conserve des baux de location depuis la fin du 19e siècle. Les baux sont passés par adjudication, pour neuf ans, avec un loyer annuel fixe en numéraire, et comprennent le pâturage de l'alpage, le droit de faucher le pré des Brées, la jouissance du chalet et le droit de parcours dans la partie de forêt comprise entre la fontaine de Péron et le chemin du Jarrou. Les preneurs sont domiciliés dans les communes de l'Albanais haut-savoyard situées au pied du Semnoz : à Gruffy même, Cusy, ou Mûres, Cran-Gevrier mais aussi à Allèves. Après la Première Guerre mondiale, la demande de location est moins forte : la commune doit proposer des conditions plus avantageuses, réduire la durée à trois ans, mais la mise aux enchères du bail reste souvent infructueuse et le contrat est passé de gré à gré. Dans le dernier quart du 20e siècle, l'alpage est loué par des exploitants venus du Cœur des Bauges (La Motte-en-Bauges). A partir de 1979, le bail est rédigé selon le modèle mis au point par l'Association foncière pastorale, le prix étant dès lors indexé sur celui du lait.

Restauration et reconstruction (1900-1907)

Le chalet est reconstruit ou restauré en 1902, sans doute à la suite d'un incendie ; il semble qu'à cette époque la partie habitation/fabrication ait été dans le même bâtiment que l'étable : en effet une délibération du conseil municipal (22 février 1902) s'interroge sur l'opportunité de reconstruire plutôt que réparer le bâtiment existant, en mauvais état, mais le conseil municipal souhaite conserver les pièces de la charpente de l'ancienne étable "noircies par la fumée ... donc d'une conservation plus durable que des neuves, qui de plus ne seront plus exposées à la fumée car le foyer va être transporté dans l'autre construction".

Le devis est dressé par Gaime, géomètre à Héry-sur-Alby, le 2 novembre 1900. Le bois (sapin) est largement utilisé pour la construction, ainsi que pour les deux annexes pour les chèvres et la porcherie : cloisons de l'entourage, cloisons des séparations intérieures entre la grande et la petite écurie, entre la salle de fabrication et l'écurie, entre le laitier, la salle de fabrication et la chambre, entre la cave, le laitier et la chambre ; planchers, étagères à fromage, porte-bagnolets ; cloisons aux extrémités du chalet ; ustensiles pour la fabrication comprenant supports mouvant pour la chaudière, presses à fromages, auges à porcs et divers objets, pour un total de 295 m3. Ce devis est approuvé par délibération du 1er octobre 1901 (3900 F; voir plan et coupe, fig. 1 et 2). Le procès-verbal d'adjudication des travaux de restauration est passé le 6 avril 1902, en faveur de Victor Domenge entrepreneur à Leschaux ; il précise que plancher-plafond de la cave, au lieu d'être en bois, sera établi en béton de ciment et poutrelle de fer recouverte par un crépissage en ciment, et qu'un bassin en ciment de 5 m de long, 0,40 m de profondeur et 0,60 m de largeur en moyenne sera construit. Le décompte des travaux, en mai 1903, indique que la cave est en maçonnerie en moellon de pierre dure, avec angles, arrêtes de portes et fenêtres en pierre, et la couverture en ardoise métallique. Le décompte chiffre le "transport du petit chalet à l'endroit indiqué, compris démontage et remontage de la charpente", et la construction du soubassement en maçonnerie jointée au ciment du "grand chalet".

Cependant, le petit chalet est victime d'un nouvel incendie le 31 octobre 1906, alors qu'il venait à peine d'être achevé. Le conseil municipal confie sa reconstruction, selon le même plan et devis que précédemment, et financée par la prime d'incendie, à Jean-Marie Duffourd, de Cusy, locataire du chalet. Le géomètre Gaime fournit quand même un nouveau projet (plan, devis et cahier des charges ; 2087 F; voir plan, fig. 3) le 31 janvier 1907 : du sapin est prévu pour la charpente en sapin (coupe communale), les clôtures et parois intérieures en planches clouées sur traverses avec couvre-joint, et pour le second œuvre et mobilier : porte principale, porte du laitier, porte du dortoir, échelle, potence, table avec sa presse, deux poutres en sapin dans le laitier pour supporter les récipients à lait, de 7 m de long chacune, étagère dans le laitier ; la couverture reste en ardoise métallique. L'annexe pour les chèvres, en bois, doit être faite ultérieurement. Le procèsverbal de réception définitive est dressé le 20 août 1907.

Le chalet moderne (1976-1983)

Le 4 septembre 1976 (délibération), le conseil municipal décide la reconstruction totale du chalet du Semnoz, vétuste, pour édifier un nouveau bâtiment consacré à l'agriculture de montagne et au tourisme, avec dortoir et réfectoire pour les promeneurs. Le projet est confié au Bureau d'étude René Chatelain, à Annecy. Le devis définitif, de 390 391,31 F, est approuvé par délibération du 29 septembre 1977. La commune reçoit pour ce chantier une subvention de 100 746 F du

Ministère de l'agriculture, et l'Association foncière pastorale du Semnoz participe à hauteur de 199 979,84 F. En effet la commune adhère à l'association foncière pastorale du Semnoz en cours de création, avec un apport de 35 ha 85 a 50 ca (délibération du 5 mai 1978).

Les travaux sont terminés en mars 1980. Le nouveau chalet est construit en maçonnerie de béton armé, avec encadrements, escaliers et sols en béton. Les entreprises retenues au terme de l'appel d'offre passé le 23 mars 1979 sont :

Terrassement, maçonnerie, béton armé : Charles Daviet à Gruffy

Charpente, couverture, menuiserie, quincaillerie, zinguerie, vitrerie : Louis Dunoyer à Poisy

Peinture: Michel Richard à Saint-Innocent

Carrelage, revêtement : Alexis Chameau à Seyssel

Sanitaires : J. Vacherand et Cie à Seynod Electricité : Jean Carlesso à Alby-sur-Chéran

Le permis de construire déposé en 1976 est refusé aux motifs que la voie d'accès est trop étroite et que l'alimentation en eau sont insuffisantes, malgré la construction d'un réservoir de 20 m3 en 1975, alimenté par la source de la combe du Péron dont le débit n'est pas descendu au-dessous de 15 l/mn au cours de la sécheresse de 1975. Un nouveau permis de construire est déposé en 1979 ; il est approuvé et réalisé. Le procès-verbal de réception définitive des travaux est dressé le 30 octobre 1980.

Le nouveau chalet a un étage de soubassement comprenant la salle de fabrication et la cuisine sur le devant, et le laitier (freidi) et la cave sur l'arrière ; au-dessus se trouve un étage de comble divisé en chambres, dont une pour le "commis", et comprenant également une pièce de vie ("salle") pour le commis.

En septembre 1983, l'étable est rénovée. Le projet, commandité par l'Association foncière pastorale du Semnoz et la commune de Gruffy, est confié à la SCICAHR (Société coopérative d'intérêt collectif agricole d'habitat rural, 1 avenue de Chevesnes à Annecy; 205 483 F). Les démolitions concernant la dépose des couvertures en récupération (tôle ondulée), la démolition de la charpente, des parois bois, des sols (enlèvement des plancher bois sur stalle). Les maçonneries nouvelles sont en béton banché et béton armé, avec une chappe. La charpente est en sapin, avec couverture en tôle (récupération et tôle prélaquée 75/100e).

Références documentaires

Documents d'archive

Procès-verbaux d'adjudication du fermage du chalet d'alpage communal de Gruffy
 AC Gruffy. Boite M2. Procès-verbaux d'adjudication du fermage du chalet d'alpage communal de
 Gruffy. 1897-1988.
 AC Gruffy: M2

Projet de restauration des chalets de Gruffy

Ac Gruffy. Boite M2. Projet de restauration des chalets de Gruffy. 1901-1903

AC Gruffy: M2

Reconstruction du chalet de Gruffy

AC Gruffy. Boite M2. Reconstruction des chalets de Gruffy. 19061907.

AC Gruffy: M2

• Modification des chalets de Gruffy et aménagement d'un espace d'accueil touristique

AC Gruffy. Boite M2. Modification des chalets de Gruffy et aménagement d'un espace d'accueil touristique. 1976-1981

AC Gruffy: M2

• AC Gruffy. 3D: 1. Monographie communale, 1790 à 1854 (s.d.)

AC Gruffy. 3D: 1. Monographie communale, 1790 à 1854. Cahier papier. Mss. (s.d.)

AC Gruffy: 3D:1

Documents figurés

 AC Gruffy. Commune de Gruffy. Reconstruction du chalet communal du Semnoz. Plan général. Coupe. 1900.

[Commune de Gruffy. Reconstruction du chalet communal du Semnoz] Plan général. Coupe / [Gaime, géomètre]. 1 dess.: encre et lavis coloré (noir, rouge, jaune) sur calque. Éch. 1:100. 29,5x70 cm. [2 novembre 1900] (AC Gruffy, boîte M2).

Plan annexé au devis (cahier relié) : **Commune de Gruffy. Reconstruction du chalet communal du Semnoz**. Dressé par le géomètre soussigné à Héry-sur-Alby le 2 novembre 1900 [signé] Gaime. AC Gruffy : M2

 AC Gruffy. [Commune de Gruffy. Reconstruction de la charpente du petit chalet communal] Rez-dechaussée. Façade couchant. Façade midi. 1907.

[Commune de Gruffy. Reconstruction de la charpente du petit chalet communal] Rez-de-chaussée. Façade couchant. Façade midi / Gaime, géomètre. 1 dess.: encre (noir, rouge) sur papier fort. Éch. 1:100. 23,2x31,7 cm. 31 janvier 1907 [signé] Gaime (AC Gruffy, boîte M2).

Plan annexé au devis (cahier relié) : **Commune de Gruffy. Reconstruction de la charpente du petit chalet communal**. Devis estimatif, plan et cahier des charges. 2087 F. Héry-sur-Alby le 31 janvier 1907 [signé] Gaime.

AC Gruffy: M2

• AC Gruffy. Commune de Gruffy. Projet de construction d'un chalet d'alpage. Façade sud. Façade est. Façade nord. Façade ouest. Plan du sous-sol. Plan du rez de chaussée. Plan de l'étage. Nov 1975. Commune de Gruffy. Projet de construction d'un chalet d'alpage. Façade sud. Façade est. Façade nord. Façade ouest. Plan du sous-sol. Plan du rez de chaussée. Plan de l'étage. 1175 / Bureau d'étude René Chatelain. 1 dess. : tirage de plan sur papier. Éch. 1:100. 34x70 cm. [novembre 1975?] (AC Gruffy, boîte M2).

Tampon : BUREAU D'ETUDES / R. CHATELAIN / 52, Avenue des Romain / 74 – ANNECY Tél. 57.29.93. Plan annexé au permis de construire 1976, refusé.

AC Gruffy: M2

 AC Gruffy Commune de Gruffy. Alpage du Semnoz. Projet de construction d'un chalet. 4 décembre 1976

Commune de Gruffy. Alpage du Semnoz. Projet de construction d'un chalet. [1] Plan du rez de chaussée. Plan de l'étage [2] Plan du sous-sol. Coupe [3] Façade ouest. Façade sud. [4] Façade nord. Façade est / Bureau d'étude René Chatelain. 4 dess. : tirages de plan sur papier. Éch. 1 :50. 53,4x74,5 cm. 4 décembre 1976 (AC Gruffy, boîte M2).

Plan annexé au permis de construire 1976, refusé.

AC Gruffy: M2

 AC Gruffy Commune de Gruffy. Alpage du Semnoz. Projet n°2 pour la construction d'un chalet. 30 août 1977

Commune de Gruffy. Alpage du Semnoz. Projet n°2 pour la construction d'un chalet. [1] Façade ouest. Façade sud. Façade nord. Façade est [2] Plan du rez de terre. Plan de l'étage. Coupe / Bureau d'étude René Chatelain. 2 dess. : tirage de plan sur papier. Éch. 1 :50. 48x73 cm. 30 août 1977 (AC Gruffy, boîte 2M).

Tampon: BUREAU D'ETUDES / R. CHATELAIN / 52, Avenue des Romain / 74 – ANNECY Tél. 57.29.93. Plans annexés au permis de construire de 1979.

AC Gruffy: M2

AC Gruffy. AFP du Semnoz. Commune de Gruffy 74540. Réfection étable d'alpage. 1983.

AFP du Semnoz. Commune de Gruffy 74540. Réfection étable d'alpage. Avant-projet [1] Façades [2] Plan [3] Coupe / SCICAHR, maître d'œuvre. 3 dess. : tirages de plans sur papier. Éch. 1 :100 (façades) et 1/50 (plans). 29,7x42 cm. Août 1983 (AC Gruffy, boîte N1).

Cartouche: L. Gozzer directeur. AG arch. Nº 296 A

AC Gruffy: N1

Données complémentaires

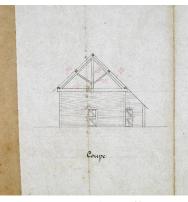
F-JDT-Chalet d'alpage-Bauges

Type de linteau de la porte du logis	droit
Matériaux d'encadrement des ouvertures du logis	béton
Emplacement de la façade principale	pignon ou petit côté
Précision du statut	alpage public
Alpage intermédiare	Non
Accès carrossable	Oui
Utilisation actuelle	changement d'affectation
Altitude	1550

Illustrations



Commune de Gruffy. Reconstruction du chalet communal du Semnoz. Plan général, 2 novembre 1900 (AC Gruffy). Phot. Thierry Leroy IVR84_20167402308NUCA



Commune de Gruffy.
Reconstruction du chalet
communal du Semnoz. Coupe,
2 novembre 1900 (AC Gruffy).
Phot. Thierry Leroy
IVR84_20167402309NUCA



[Reconstruction de la charpente du petit chalet communal] Rez-de-chaussée. Façade couchant. Façade midi. 31 janvier 1907 (AC Gruffy).

Phot. Thierry Leroy

IVR84_20167402336NUC



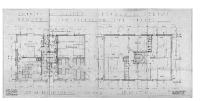
Commune de Gruffy. Projet de construction d'un chalet d'alpage. Novembre 1975 (AC Gruffy). Phot. Thierry Leroy IVR84_20167402339NUCA



Commune de Gruffy. Projet de construction d'un chalet d'alpage au Semnoz [s. d.] (AC Gruffy).

Phot. Thierry Leroy

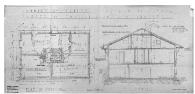
IVR84_20167402340NUCA



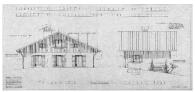
Commune de Gruffy. Alpage du Semnoz. Projet de construction d'un chalet. [1] Plan du rez de chaussée. Plan de l'étage. 4 décembre 1976 (AC Gruffy). Phot. Thierry Leroy IVR84_20167402341NUC



Commune de Gruffy. Alpage du Semnoz. Projet de construction d'un

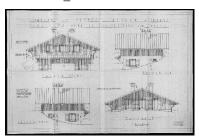


Commune de Gruffy. Alpage du Semnoz. Projet de construction d'un

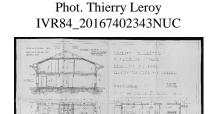


Commune de Gruffy. Alpage du Semnoz. Projet de construction d'un

chalet. [3] Façade ouest. Façade sud. 4 décembre 1976 (AC Gruffy). Phot. Thierry Leroy IVR84_20167402342NUC



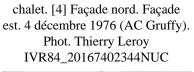
Commune de Gruffy. Alpage du Semnoz. Projet n°2 pour la construction d'un chalet. [1] Façade ouest. Façade sud. Façade nord. Façade est. 30 août 1977 (AC Gruffy). Phot. Thierry Leroy IVR84_20167402337NUC

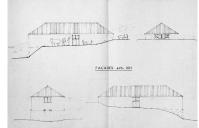


chalet. [2] Plan du sous-sol. Coupe.

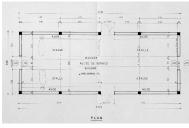
4 décembre 1976 (AC Gruffy).

Commune de Gruffy. Alpage du Semnoz. Projet n°2 pour la construction d'un chalet. [2] Plan du rez de terre. Plan de l'étage. Coupe. 30 août 1977 (AC Gruffy). Phot. Thierry Leroy IVR84_20167402338NUC





AFP du Semnoz. Commune de Gruffy 74540. Réfection étable d'alpage. Avant-projet [1] Façades. Août 1983 (AC Gruffy). Phot. Thierry Leroy IVR84_20167402354NUC



AFP du Semnoz. Commune de Gruffy 74540. Réfection étable d'alpage. Avant-projet [2] Plan. Août 1983 (AC Gruffy). Phot. Thierry Leroy IVR84 20167402355NUC



Vue d'ensemble. Phot. Thierry Monnet IVR82_20157402284NUCA



Vue du bâtiment du dortoir. Phot. Thierry Monnet IVR82_20157402286NUCA



Vue d'u bâtiment de l'ancienne étable à côté du dortoir. Phot. Thierry Monnet IVR82 20157402285NUCA



Vue de l'ancienne habitation. Phot. Thierry Monnet IVR82_20157402287NUCA



Vue du pignon ouest de l'ancienne étable. Phot. Thierry Monnet IVR82 20157402288NUCA



Vue de trois-quarts sudouest de l'ancienne étable.



Vue de l'intérieur de l'ancienne étable avec sa charpente.



Vue intérieur de la jonction toiture bardage

Phot. Thierry Monnet IVR82_20157402289NUCA

Phot. Thierry Monnet IVR82_20157402290NUCA

Phot. Thierry Monnet IVR82_20157402291NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Le pastoralisme dans le Parc naturel régional du Massif des Bauges (IA00141285) Les fermes, mazets et chalets d'alpage des Hauts de l'Albanais (IA00141282)

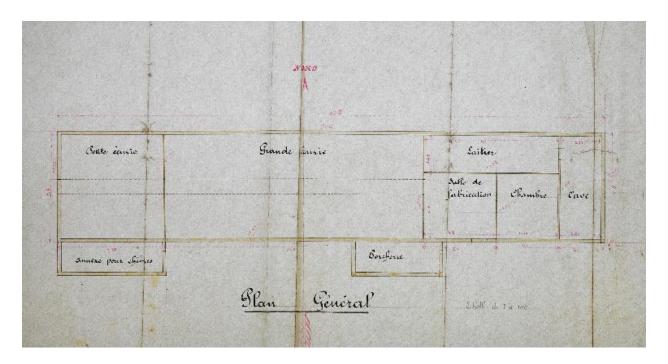
Oeuvre(s) contenue(s):

Oeuvre(s) en rapport :

Les alpages du Semnoz [EN COURS] (IA74002477) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Gruffy, le Semnoz, le Grand Crêt, Peron-est

Auteur(s) du dossier : Jérôme Daviet

 $Copyright(s): @\ Parc\ naturel\ régional\ du\ Massif\ des\ Bauges\ ; @\ Région\ Rhône-Alpes,\ Inventaire\ général\ du\ patrimoine\ culturel$



Commune de Gruffy. Reconstruction du chalet communal du Semnoz. Plan général, 2 novembre 1900 (AC Gruffy).

Référence du document reproduit :

 AC Gruffy. Commune de Gruffy. Reconstruction du chalet communal du Semnoz. Plan général. Coupe. 1900.

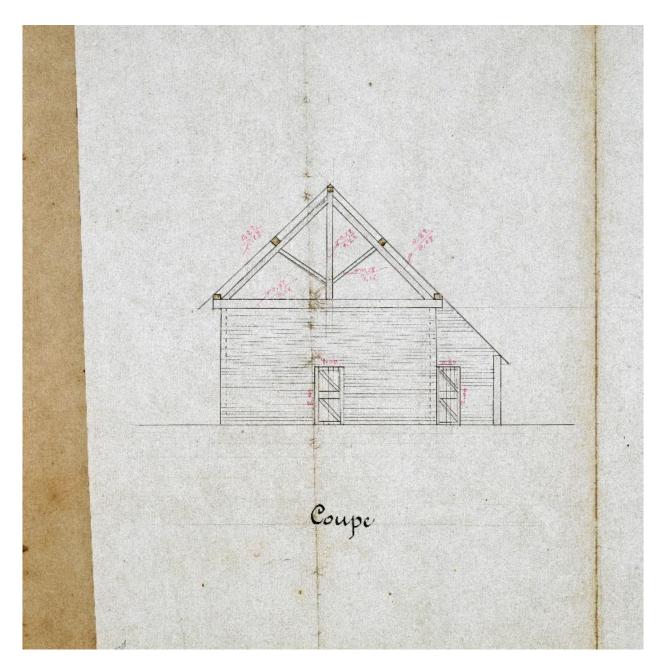
[Commune de Gruffy. Reconstruction du chalet communal du Semnoz] Plan général. Coupe / [Gaime, géomètre]. 1 dess.: encre et lavis coloré (noir, rouge, jaune) sur calque. Éch. 1:100. 29,5x70 cm. [2 novembre 1900] (AC Gruffy, boîte M2).

Plan annexé au devis (cahier relié) : **Commune de Gruffy. Reconstruction du chalet communal du Semnoz**. Dressé par le géomètre soussigné à Héry-sur-Alby le 2 novembre 1900 [signé] Gaime. AC Gruffy : M2

IVR84 20167402308NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Commune de Gruffy. Reconstruction du chalet communal du Semnoz. Coupe, 2 novembre 1900 (AC Gruffy).

Référence du document reproduit :

 AC Gruffy. Commune de Gruffy. Reconstruction du chalet communal du Semnoz. Plan général. Coupe. 1900.

[Commune de Gruffy. Reconstruction du chalet communal du Semnoz] Plan général. Coupe / [Gaime, géomètre]. 1 dess. : encre et lavis coloré (noir, rouge, jaune) sur calque. Éch. 1 :100. 29,5x70 cm. [2 novembre 1900] (AC Gruffy, boîte M2).

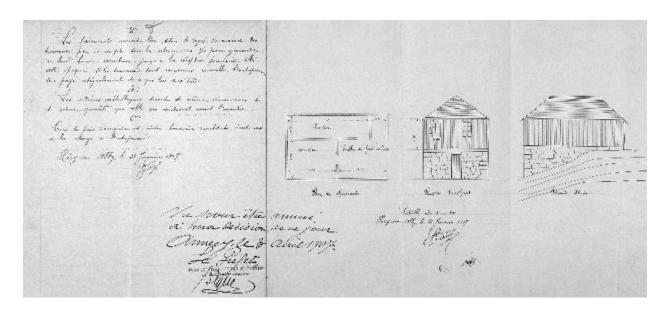
Plan annexé au devis (cahier relié) : **Commune de Gruffy. Reconstruction du chalet communal du Semnoz**. Dressé par le géomètre soussigné à Héry-sur-Alby le 2 novembre 1900 [signé] Gaime. AC Gruffy : M2

IVR84_20167402309NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



[Reconstruction de la charpente du petit chalet communal] Rez-de-chaussée. Façade couchant. Façade midi. 31 janvier 1907 (AC Gruffy).

Référence du document reproduit :

• AC Gruffy. [Commune de Gruffy. Reconstruction de la charpente du petit chalet communal] Rez-dechaussée. Façade couchant. Façade midi. 1907.

[Commune de Gruffy. Reconstruction de la charpente du petit chalet communal] Rez-de-chaussée. Façade couchant. Façade midi / Gaime, géomètre. 1 dess. : encre (noir, rouge) sur papier fort. Éch. 1 :100. 23,2x31,7 cm. 31 janvier 1907 [signé] Gaime (AC Gruffy, boîte M2).

Plan annexé au devis (cahier relié) : **Commune de Gruffy. Reconstruction de la charpente du petit chalet communal**. Devis estimatif, plan et cahier des charges. 2087 F. Héry-sur-Alby le 31 janvier 1907 [signé] Gaime.

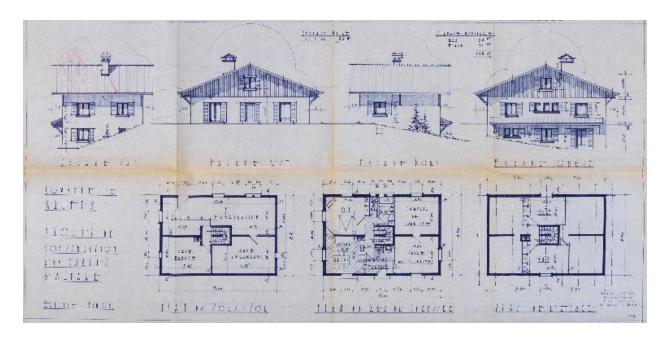
AC Gruffy: M2

IVR84_20167402336NUC

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Commune de Gruffy. Projet de construction d'un chalet d'alpage. Novembre 1975 (AC Gruffy).

Référence du document reproduit :

• AC Gruffy. Commune de Gruffy. Projet de construction d'un chalet d'alpage. Façade sud. Façade est. Façade nord. Façade ouest. Plan du sous-sol. Plan du rez de chaussée. Plan de l'étage. Nov 1975. Commune de Gruffy. Projet de construction d'un chalet d'alpage. Façade sud. Façade est. Façade nord. Façade ouest. Plan du sous-sol. Plan du rez de chaussée. Plan de l'étage. 1175 / Bureau d'étude René Chatelain. 1 dess. : tirage de plan sur papier. Éch. 1:100. 34x70 cm. [novembre 1975?] (AC Gruffy, boîte M2).

Tampon : BUREAU D'ETUDES / R. CHATELAIN / 52, Avenue des Romain / 74 – ANNECY Tél. 57.29.93. Plan annexé au permis de construire 1976, refusé.

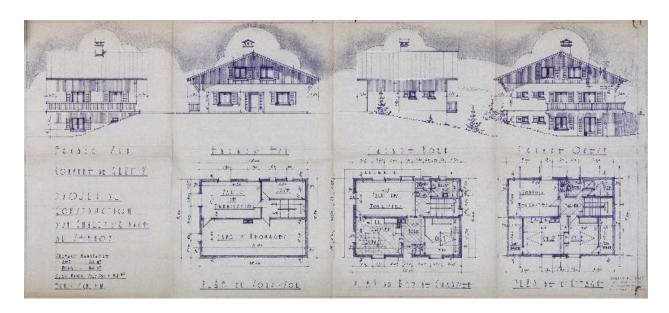
AC Gruffy: M2

IVR84_20167402339NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Commune de Gruffy. Projet de construction d'un chalet d'alpage au Semnoz [s. d.] (AC Gruffy).

Référence du document reproduit :

• AC Gruffy. Commune de Gruffy. Projet de construction d'un chalet d'alpage. Façade sud. Façade est. Façade nord. Façade ouest. Plan du sous-sol. Plan du rez de chaussée. Plan de l'étage. Nov 1975. Commune de Gruffy. Projet de construction d'un chalet d'alpage. Façade sud. Façade est. Façade nord. Façade ouest. Plan du sous-sol. Plan du rez de chaussée. Plan de l'étage. 1175 / Bureau d'étude René Chatelain. 1 dess. : tirage de plan sur papier. Éch. 1:100. 34x70 cm. [novembre 1975?] (AC Gruffy, boîte M2).

Tampon : BUREAU D'ETUDES / R. CHATELAIN / 52, Avenue des Romain / 74 – ANNECY Tél. 57.29.93. Plan annexé au permis de construire 1976, refusé.

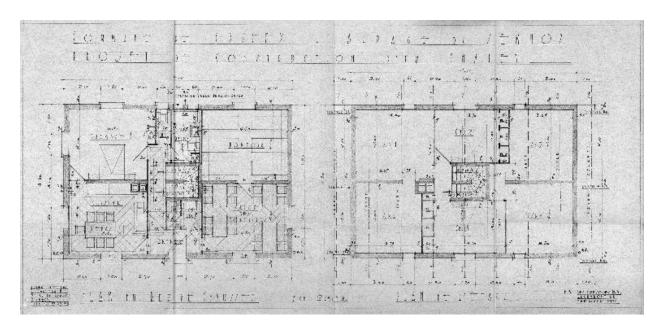
AC Gruffy: M2

IVR84_20167402340NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Commune de Gruffy. Alpage du Semnoz. Projet de construction d'un chalet. [1] Plan du rez de chaussée. Plan de l'étage. 4 décembre 1976 (AC Gruffy).

Référence du document reproduit :

 AC Gruffy Commune de Gruffy. Alpage du Semnoz. Projet de construction d'un chalet. 4 décembre 1976

Commune de Gruffy. Alpage du Semnoz. Projet de construction d'un chalet. [1] Plan du rez de chaussée. Plan de l'étage [2] Plan du sous-sol. Coupe [3] Façade ouest. Façade sud. [4] Façade nord. Façade est / Bureau d'étude René Chatelain. 4 dess. : tirages de plan sur papier. Éch. 1 :50. 53,4x74,5 cm. 4 décembre 1976 (AC Gruffy, boîte M2).

Plan annexé au permis de construire 1976, refusé.

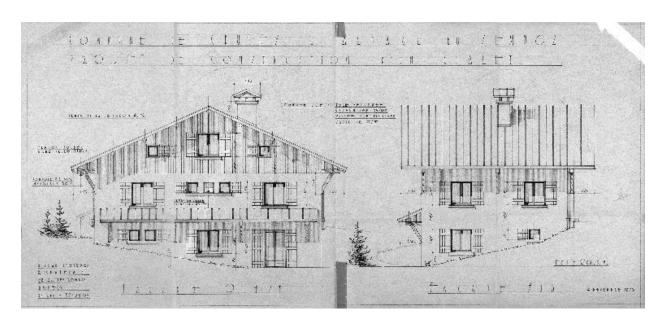
AC Gruffy: M2

IVR84_20167402341NUC

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Commune de Gruffy. Alpage du Semnoz. Projet de construction d'un chalet. [3] Façade ouest. Façade sud. 4 décembre 1976 (AC Gruffy).

Référence du document reproduit :

 AC Gruffy Commune de Gruffy. Alpage du Semnoz. Projet de construction d'un chalet. 4 décembre 1976

Commune de Gruffy. Alpage du Semnoz. Projet de construction d'un chalet. [1] Plan du rez de chaussée. Plan de l'étage [2] Plan du sous-sol. Coupe [3] Façade ouest. Façade sud. [4] Façade nord. Façade est / Bureau d'étude René Chatelain. 4 dess. : tirages de plan sur papier. Éch. 1 :50. 53,4x74,5 cm. 4 décembre 1976 (AC Gruffy, boîte M2).

Plan annexé au permis de construire 1976, refusé.

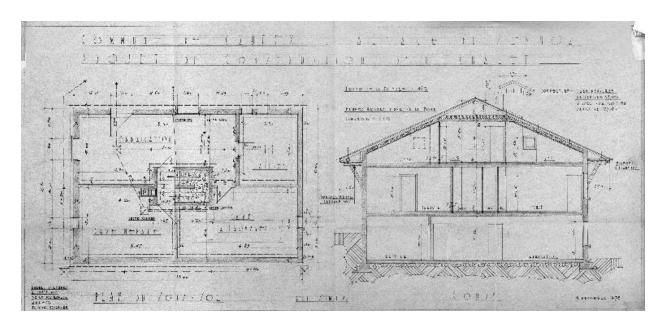
AC Gruffy: M2

IVR84_20167402342NUC

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Commune de Gruffy. Alpage du Semnoz. Projet de construction d'un chalet. [2] Plan du sous-sol. Coupe. 4 décembre 1976 (AC Gruffy).

Référence du document reproduit :

 AC Gruffy Commune de Gruffy. Alpage du Semnoz. Projet de construction d'un chalet. 4 décembre 1976

Commune de Gruffy. Alpage du Semnoz. Projet de construction d'un chalet. [1] Plan du rez de chaussée. Plan de l'étage [2] Plan du sous-sol. Coupe [3] Façade ouest. Façade sud. [4] Façade nord. Façade est / Bureau d'étude René Chatelain. 4 dess. : tirages de plan sur papier. Éch. 1 :50. 53,4x74,5 cm. 4 décembre 1976 (AC Gruffy, boîte M2).

Plan annexé au permis de construire 1976, refusé.

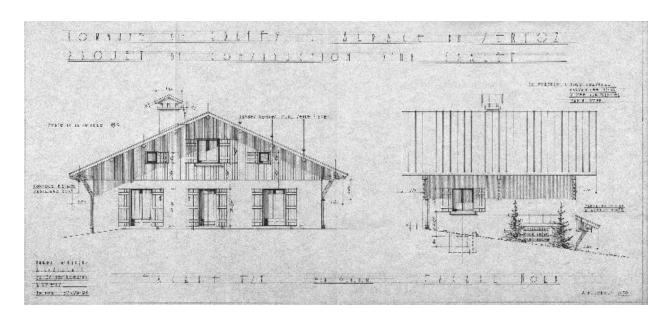
AC Gruffy: M2

IVR84_20167402343NUC

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Commune de Gruffy. Alpage du Semnoz. Projet de construction d'un chalet. [4] Façade nord. Façade est. 4 décembre 1976 (AC Gruffy).

Référence du document reproduit :

 AC Gruffy Commune de Gruffy. Alpage du Semnoz. Projet de construction d'un chalet. 4 décembre 1976

Commune de Gruffy. Alpage du Semnoz. Projet de construction d'un chalet. [1] Plan du rez de chaussée. Plan de l'étage [2] Plan du sous-sol. Coupe [3] Façade ouest. Façade sud. [4] Façade nord. Façade est / Bureau d'étude René Chatelain. 4 dess. : tirages de plan sur papier. Éch. 1 :50. 53,4x74,5 cm. 4 décembre 1976 (AC Gruffy, boîte M2).

Plan annexé au permis de construire 1976, refusé.

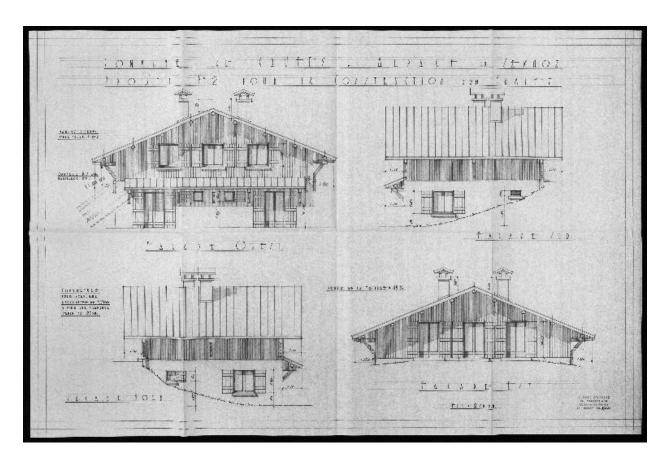
AC Gruffy: M2

IVR84_20167402344NUC

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Commune de Gruffy. Alpage du Semnoz. Projet n°2 pour la construction d'un chalet. [1] Façade ouest. Façade sud. Façade est. 30 août 1977 (AC Gruffy).

Référence du document reproduit :

 AC Gruffy Commune de Gruffy. Alpage du Semnoz. Projet n°2 pour la construction d'un chalet. 30 août 1977

Commune de Gruffy. Alpage du Semnoz. Projet n°2 pour la construction d'un chalet. [1] Façade ouest. Façade sud. Façade nord. Façade est [2] Plan du rez de terre. Plan de l'étage. Coupe / Bureau d'étude René Chatelain. 2 dess. : tirage de plan sur papier. Éch. 1 :50. 48x73 cm. 30 août 1977 (AC Gruffy, boîte 2M).

Tampon : BUREAU D'ETUDES / R. CHATELAIN / 52, Avenue des Romain / 74 – ANNECY Tél. 57.29.93. Plans annexés au permis de construire de 1979.

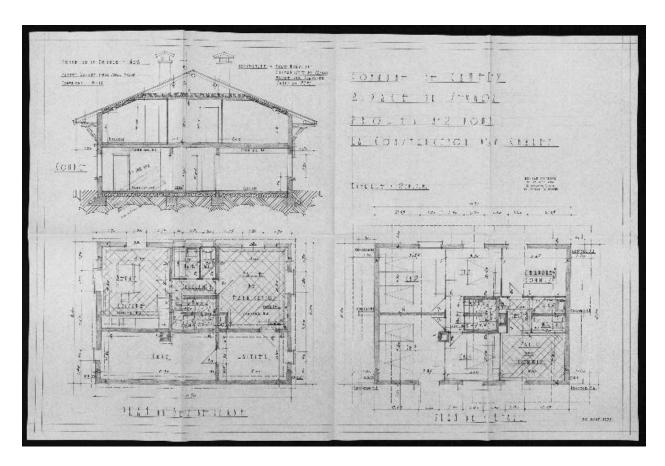
AC Gruffy: M2

IVR84_20167402337NUC

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Commune de Gruffy. Alpage du Semnoz. Projet n°2 pour la construction d'un chalet. [2] Plan du rez de terre. Plan de l'étage. Coupe. 30 août 1977 (AC Gruffy).

Référence du document reproduit :

 AC Gruffy Commune de Gruffy. Alpage du Semnoz. Projet n°2 pour la construction d'un chalet. 30 août 1977

Commune de Gruffy. Alpage du Semnoz. Projet n°2 pour la construction d'un chalet. [1] Façade ouest. Façade sud. Façade nord. Façade est [2] Plan du rez de terre. Plan de l'étage. Coupe / Bureau d'étude René Chatelain. 2 dess. : tirage de plan sur papier. Éch. 1 :50. 48x73 cm. 30 août 1977 (AC Gruffy, boîte 2M).

Tampon : BUREAU D'ETUDES / R. CHATELAIN / 52, Avenue des Romain / 74 – ANNECY Tél. 57.29.93. Plans annexés au permis de construire de 1979.

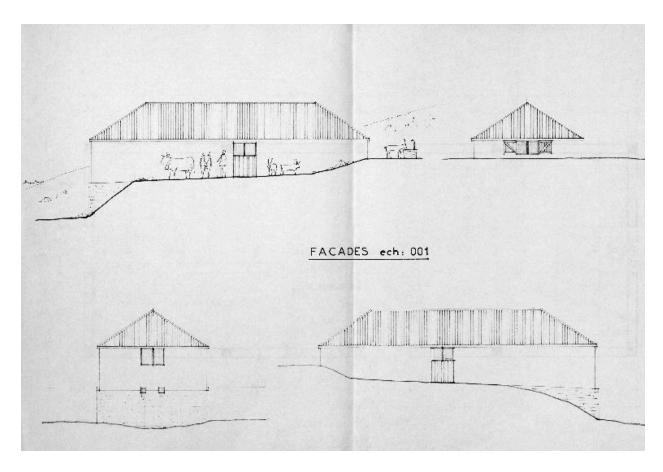
AC Gruffy: M2

IVR84_20167402338NUC

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



AFP du Semnoz. Commune de Gruffy 74540. Réfection étable d'alpage. Avant-projet [1] Façades. Août 1983 (AC Gruffy).

Référence du document reproduit :

• AC Gruffy. AFP du Semnoz. Commune de Gruffy 74540. Réfection étable d'alpage. 1983.

AFP du Semnoz. Commune de Gruffy 74540. Réfection étable d'alpage. Avant-projet [1] Façades [2] Plan [3] Coupe / SCICAHR, maître d'œuvre. 3 dess. : tirages de plans sur papier. Éch. 1 :100 (façades) et 1/50 (plans). 29,7x42 cm. Août 1983 (AC Gruffy, boîte N1).

Cartouche: L. Gozzer directeur. AG arch. N° 296 A

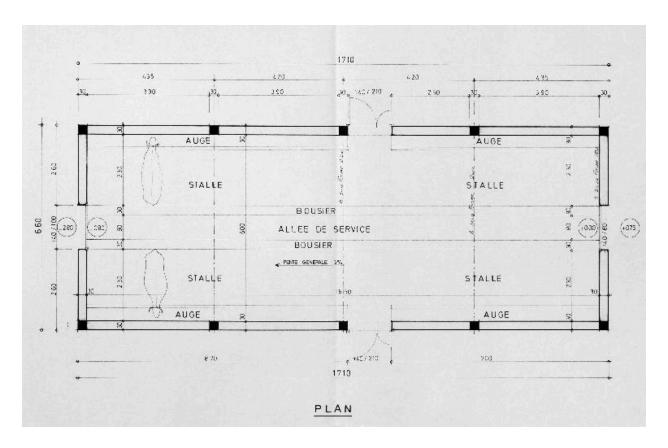
AC Gruffy: N1

IVR84_20167402354NUC

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



AFP du Semnoz. Commune de Gruffy 74540. Réfection étable d'alpage. Avant-projet [2] Plan. Août 1983 (AC Gruffy).

Référence du document reproduit :

• AC Gruffy. AFP du Semnoz. Commune de Gruffy 74540. Réfection étable d'alpage. 1983.

AFP du Semnoz. Commune de Gruffy 74540. Réfection étable d'alpage. Avant-projet [1] Façades [2] Plan [3] Coupe / SCICAHR, maître d'œuvre. 3 dess. : tirages de plans sur papier. Éch. 1 :100 (façades) et 1/50 (plans). 29,7x42 cm. Août 1983 (AC Gruffy, boîte N1).

Cartouche: L. Gozzer directeur. AG arch. N° 296 A

AC Gruffy: N1

IVR84_20167402355NUC

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble.

IVR82_20157402284NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bâtiment du dortoir.

IVR82_20157402286NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'u bâtiment de l'ancienne étable à côté du dortoir.

IVR82_20157402285NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ancienne habitation.

IVR82_20157402287NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du pignon ouest de l'ancienne étable.

IVR82_20157402288NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de trois-quarts sud-ouest de l'ancienne étable.

IVR82_20157402289NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'intérieur de l'ancienne étable avec sa charpente.

IVR82_20157402290NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieur de la jonction toiture bardage

IVR82_20157402291NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Monnet

Date de prise de vue : 2014

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation